Fondation Jean Jaurès

Démocratie

MÉCHANTS DÉPUTÉS ET GENTILS MAIRES. LA FRANCE D'EN HAUT ET D'EN BAS VUE PAR LES JT

Matthieu Deprieck

19/11/2025

C'est l'un des derniers rendez-vous de masse dans le paysage audiovisuel : dix millions de personnes regardent chaque soir les journaux télévisés (JT) de TF1, France 2 et M6. Résistant à la multitude de services de *streaming* et à la fragmentation de l'offre, ils restent un enjeu que Matthieu Deprieck décrypte chaque mois. Pour la troisième note de cette série, il revient sur la manière dont les JT façonnent la division entre les députés et les maires, alors que se tient cette semaine le congrès des maires de France.

La série « Dans l'œil des JT »

Nous sommes en 2025. Toute la France est archipélisée… Toute ? Non ! Les JT résistent à la multitude de services de *streaming* et à la fragmentation de l'offre. Les éditions de TF1, France 2 et M6 diffusées en soirée cumulent une audience de dix millions de personnes selon Médiamétrie. Elles sont l'un des derniers rendez-vous de masse dans le paysage audiovisuel, le seul récurrent tout au long de l'année, l'ultime espace commun. Au dîner, tous les jours de l'année, les Français regardent leur pays par la même fenêtre. Que voient-ils ? Un tel enjeu mérite bien étude des JT, de leur mécanique à leurs obsessions. L'Observatoire des médias de la Fondation lance une série « Dans l'œil des JT » proposée par Matthieu Deprieck, journaliste à *L'Opinion*. Après une première note *Dans l'œil des JT : septembre 2025, l'actualité politique malgré tout*, la deuxième est revenue sur le traitement médiatique du procès Jubillar.

Introduction

Deux mouvements se croisent et ne cesseront de se croiser ces prochains jours. Du 18 au 20 novembre 2025 se tient le 107e congrès de l'Association des maires de France (AMF). Au même moment, l'Assemblée nationale devrait examiner les dépenses prévues par le projet de loi de

finances 2026. Le cadre pour un affrontement entre députés et maires est parfait : l'AMF protestera contre le peu de moyens financiers que l'État lui accorde pendant que les députés décideront de l'ampleur des coupes budgétaires imposées aux communes.

Les journaux télévisés ont largement anticipé cette confrontation. Dès le mois de septembre dernier, et la plongée de Sébastien Lecornu dans l'élaboration du budget, les JT ont multiplié les reportages consacrés à la prochaine vague de rigueur. Dans le carrousel des victimes annoncées, les maires ont rapidement trouvé leur place. L'État a pris la place du bourreau.

Ainsi, les reportages ont pu s'appuyer sur une caricature familière des téléspectateurs : Paris/l'élite maltraite la province/le peuple. Dans cette optique, et pour contourner la difficulté de traiter un sujet aussi complexe que celui de l'utilisation de l'argent public, les JT ont créé deux archétypes opposés : le méchant député et le gentil maire.

Ces deux figures s'intègrent naturellement dans la ligne éditoriale des journaux télévisés. D'une part, on l'avait vu dans la première note de cette série, les émissions d'information se doivent de traiter l'actualité politique nationale au même titre que les grands événements du monde ; d'autre part, l'attention portée aux régions est pour eux un puissant levier d'audience, particulièrement, nous allons le voir, pour TF1.

Le match entre députés et maires ne vient pas de nulle part

Avant d'étudier précisément la caractérisation des personnages du maire et du député imaginée par les JT, accordons-nous deux minutes pour décrire le paysage dans lequel cette construction s'inscrit.

Les deux mandats bénéficient d'une popularité totalement inverse. L'étude Fractures françaises en offre une illustration éclatante. Cette étude menée par Ipsos BVA pour la Fondation Jean-Jaurès, le Cevipof, l'Institut Montaigne et *Le Monde* révèle le soutien dont les maires bénéficient depuis 2014. 68% des Français leur font confiance – dans la moyenne de la dernière décennie. Ils ne sont que 20% à exprimer un sentiment similaire pour les députés. Ils étaient 23% en 2014. La situation est installée dans l'opinion publique, peu importe les péripéties de l'actualité.

Il est même étonnant de constater à quel point les opinions des Français sur la classe politique se retournent lorsque les questions passent du national au local. En septembre 2025, le cabinet Verian, la Fondation Jean-Jaurès et *L'Opinion* ont lancé un baromètre des élections municipales[1]. La première enquête réalisée dans ce cadre a dessiné le portrait de maires appréciés de Français

confiants et optimistes lorsqu'on les interroge sur l'avenir de leur commune. 52% des sondés estiment que leur ville évolue dans le bon sens. 53% font confiance à leur maire pour utiliser efficacement l'argent public. Dans la dernière édition de Fractures françaises, 66% des personnes interrogées jugent que les politiques sont corrompus et 87% qu'ils agissent pour leurs intérêts personnels.

Pénombre au national, éclaircies au local. La structure des journaux télévisés épouse ce contraste sur deux niveaux. La dimension statutaire des 20 heures les contraint à traiter les grandes affaires du monde – la vie politique nationale en fait partie. Pour conserver l'attention de leurs téléspectateurs, les chaînes de télévision doivent aussi coller à la vie quotidienne de leur public. Ils traitent donc toute la hauteur du spectre : Paris et le monde d'un côté ; les régions de l'autre.

À cela, ajoutons la révolution introduite par un homme. De 1988 à 2020, Jean-Pierre Pernaut a fait du 13 heures de TF1 le royaume des foires aux santons et des ouvertures de saison de pêche à la truite. Ce rendez-vous d'information s'est quasi intégralement tourné vers les régions. À rebours d'un pays extrêmement centralisé.

Pour creuser ce sillon et consolider sa place de *leader* d'audience, TF1 s'est constitué au fil des années un réseau de correspondants en région grâce à des partenariats avec la presse quotidienne régionale (PQR). TF1 et sa filiale LCI ont confié la réalisation d'une partie de leurs reportages à des agences de presse, propriété des titres de la PQR. L'un des cas emblématiques se situe dans le nord de la France. Lancée en 1988, l'agence de presse Internep, filiale du groupe propriétaire de *La Voix du Nord*, tourne tous les sujets dans les Hauts-de-France. Et depuis 2019, et le rachat de Ouest Infos, opère de la Bretagne à la Belgique. La filiale Studios du groupe Ebra (*Le Progrès*, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*…) couvre l'est de la France.

De telles associations permettent à TF1 de repérer les informations locales susceptibles d'intéresser ses téléspectateurs avant leur publication dans la PQR. Et accessoirement, de concurrencer France 2, handicapé par une structure plus rigide de stations locales de France 3. M6, dépourvue de cette force de frappe, est un cas à part. Son 19-45 poursuit une autre direction plus jeune, plus urbaine et plus branchée, qui lui a permis de s'imposer sur le créneau hyper concurrentiel de l'info. Ainsi, le JT de M6 n'hésite pas à traiter de niches de consommation : un sujet sur la tendance du sésame noir est filmé intégralement à Paris.

Résumons : l'opinion publique française a depuis longtemps opéré une nette distinction entre les députés et les maires, préférant largement les seconds aux premiers. Les JT ont, quant à eux, développé au fil des années un réseau de correspondants locaux, éloignant de fait l'actualité de

Paris. Les deux mouvements se rejoignent, prêts à accueillir un sujet aussi aride que celui de l'examen budgétaire.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

Abonnez-vous

La figure médiatique du maire, seul face au reste du monde

On l'a dit : pour contourner la difficulté du sujet, les JT ont créé des personnages. Deux mois d'observation des JT nous permettent d'en dessiner ici les portraits. Commençons par celui du maire.

Le maire est d'abord seul. C'est sur lui que retombent tous les ennuis. En bout de chaîne, il écope comme il peut, soumis à des adversaires plus forts que lui, parfois invisibles. Le 29 octobre 2025, sur TF1, Michel Sabatier, maire de Messincourt, dans les Ardennes, est inquiet. Tous les week-ends, des 4×4 défigurent la forêt de sa commune. La caméra nous montre les impressionnantes ornières créées par ces passages répétés. C'est que, pas de chance, Messincourt est sur le passage de sorties en 4×4 vendues par une société belge. Il faut dire, nous précise le journaliste, que la Belgique interdit ce genre de balades motorisées dans la nature. Une invasion étrangère de monstres de la route. Et en face, Michel Sabatier, devant la caméra de TF1, constate : « Qui va payer ? C'est simple, le contribuable. Les deniers de la mairie. »

Le budget de la commune indûment mis à contribution ? Ça, le maire n'aime pas. Parce que le maire, dans la mythologie créée par les JT, est un bon gestionnaire. 7 octobre 2025, JT de TF1, lancement du présentateur Gilles Bouleau : « Dans ce climat de défiance extrême à l'égard du monde politique, les maires restent de loin les élus les plus populaires aux yeux des Français. Ils sont devenus les garants d'une certaine stabilité. Eux et leurs administrés se considèrent parfois très loin, à des années-lumière du charivari parisien. » Ce n'est plus un lancement, c'est un édito.

Le maire ne joue pas, lui. Il stabilise. Et donc, le 7 octobre, TF1. « À 500 kilomètres de l'hémicycle de l'Assemblée nationale » (le sujet s'ouvre par ces mots), le maire d'Andancette, dans la Drôme, va donner une leçon de bonne gestion aux ministres et députés. Et au cas où le téléspectateur n'aurait

pas bien compris, la journaliste de TF1 va l'aider. Voici la retranscription du dialogue :
Le maire : « On fait une proposition avec trois taux, voilà ce que va rapporter à la commune si on augmente de 0,5… »
Journaliste : « Est-ce qu'on est toujours d'accord dans un conseil municipal ? »
Une adjointe : « Pas toujours. On est quinze donc on ne peut pas avoir tous les mêmes idées. »
Journaliste : « Vous cherchez le compromis ? »
Le maire : « Exactement, nous cherchons le compromis, exactement. Je ne suis pas sûr que dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, on le cherche mais enfin. »
Sourires autour de la table du conseil municipal.

Fin du reportage. Gilles Bouleau lance le suivant. Les éphémères ministres de Lecornu 1 vont-ils toucher leurs avantages ? Le passage d'Andancette, 1400 habitants, au gouvernement qui veille sur 68,5 millions de personnes, est brutal.

En plus d'être bon gestionnaire, le maire, puisqu'il est seul, doit être débrouillard. À Peyrusse-Vieille, dans le Gers, il a heureusement pu compter sur l'aide d'une dizaine d'agriculteurs pour reboucher les nids-de-poule sur les neuf kilomètres de voirie du village. « On réalise des petits pansements », dit-il sur France 2, le 26 septembre 2025. Le 2 novembre, TF1 offre une compilation de ces dons de soi dans un reportage intitulé « Budget : ces élus locaux qui donnent l'exemple » et diffusé dans le cadre de la rubrique « La France des solutions ». À Saint-Pardon-de-Conques, en Gironde, Gilbert Blangero, son premier et son troisième adjoints construisent eux-mêmes des logements pour accueillir de nouvelles familles. 100 000 euros d'économies. Le journaliste insiste : « Ce n'est pas négligeable. » « C'est même énorme », souligne Gilbert Blangero. Imagine-t-on Sébastien Lecornu et son ministre du Logement retaper un vieux pavillon ? Non ? C'est bien dommage.

Le maire protège par ailleurs ses administrés. M6, le 27 septembre 2025. Un village fait face à des éboulements dans les Alpes. Michel Sabatier et ses 4×4 dans la forêt sont dépassés. Dominique Dessez, maire de La Buisse, 3500 habitants, affronte la puissance de la montagne. Dans le Val-d'Oise, pas de sommet à 4000 mètres, mais une tornade balaie plusieurs communes le 21 octobre 2025. Le lendemain, sur France 2, un reportage est consacré aux victimes et aux artisans qui sillonnent la zone pour proposer des réparations à des prix exagérés. C'est à cet instant que la maire de Saint-Prix, Céline Villecourt, surgit. Car, comme le dit le commentaire du journaliste : « C'est madame la maire qui fait la police. » La séquence est prise sur le vif :
La maire : « Vous démarchez sur quoi ? »
L'artisan : « Sur tout ce qui est menuiserie extérieure. Véranda, pergola. »
La maire : « OK, sauf que vous n'avez pas d'autorisation de ma part pour démarcher. »

L'artisan : « Non, mais je savais même pas qu'il fallait une autorisa.. »
La maire le coupe : « Ah si, si, y'a un arrêté qui date de 2023. »
L'artisan repart, penaud.

Des maires sont toutefois moins bien traités par les JT, ceux des grandes villes. Les révélations des frais de représentation et de bouche d'Anne Hidalgo et des maires d'arrondissement parisiens ont suscité plusieurs reportages dans les différents 20 heures : le 1er octobre 2025, TF1 ; le 2 octobre, M6 ; le 2 octobre, France 2 ; le 7 octobre, France 2.

La figure médiatique du député, cravate et double jeu

Dans les JT, le député est principalement présenté comme une unité dans un groupe qui le dépasse. Il est cantonné au Palais-Bourbon, un point dans l'hémicycle ou une silhouette dans la salle des Quatre Colonnes. Il est fondu dans son groupe parlementaire. Les Insoumis se sont opposés à telle proposition de loi. Les Républicains ont voté cet amendement. Une petite fraction des 577 députés, en fonction de sa notoriété, a droit à la parole dans les JT mais c'est majoritairement pour réagir à une actualité nationale et s'intégrer dans un train de « sonores », ces courtes prises de parole enchaînées par les journaux télévisés.

Quand le maire est filmé dans sa commune, à l'air libre, en tenue de tous les jours, le député est prisonnier de l'Assemblée, en costume-cravate. Rares sont ceux qui ont la chance de respirer le grand air. Parfois, lorsqu'ils sont identifiés sur un sujet par un rapport ou une proposition de loi qu'ils ont rédigé, ils apparaissent dans un autre rôle. Le socialiste Arthur Delaporte, président d'une commission d'enquête sur les effets psychologiques de TikTok sur les mineurs, a eu cette chance. Comme Philippe Juvin (Droite républicaine) le 4 octobre 2025 sur M6 avec sa proposition de rémunérer à 70% de leur salaire brut les fonctionnaires qui démissionneraient de la fonction publique. Ou le 6 novembre 2025 sur TF1, François Gernigon (Horizons) qui propose de faire payer une cotisation aux retraités de pays étrangers qui bénéficient de la Sécurité sociale gratuitement.

Ces cas restent des exceptions. Car, même lorsqu'il est filmé hors de l'Assemblée, le député est susceptible de se faire avoiner par ses administrés. Le 18 octobre 2025, TF1 diffuse un reportage que la présentatrice Anne-Claire Coudray lance ainsi : « Les députés sont rentrés ce week-end dans leur circonscription, autant vous dire que les électeurs les attendaient de pied ferme. » On suit la députée du Parti socialiste, Dieynaba Diop, dans les Yvelines et sa collègue de droite, Virginie Duby-Muller, en Haute-Savoie. Une électrice de cette dernière ne la ménage pas devant la caméra de TF1 : « On n'arrive pas à comprendre. Je suis un peu déçue des LR. Ça fait longtemps que vous êtes dedans [au gouvernement, NDLA] et ça bouge pas. » La députée tente de se défendre. «

Demande aux agriculteurs s'ils sont contents », lui répond la sympathisante de droite.

Le parlementaire est ainsi toujours ramené à l'actualité nationale. Or, on l'a vu au début de cette note, celle-ci a mauvaise réputation. Le député se retrouve l'acteur d'une pièce rejetée par les Français, résumée le 26 octobre 2025 par TF1. La présentatrice Audrey Crespo-Mara introduit un reportage sur les discussions autour du budget 2026, évoquant des « alliances étonnantes », mais pour quel résultat ? Le sujet s'ouvre ainsi : « À l'Assemblée, l'examen du budget vient à peine de commencer et déjà les débats sont enflammés. Dans l'hémicycle, gouvernement et oppositions s'écharpent, mais en coulisses, ils discutent et négocient, pour certains, en ligne directe avec le Premier ministre. » Insincères, les députés ? Le chroniqueur en économie, François Lenglet, sur le plateau de TF1, le 19 octobre 2025, prévient, quant à lui, qu'un « monstre va naître à l'Assemblée ». François Lenglet, très inspiré par les députés, ajoute le 2 novembre : « Nos députés connaissent un nouvel accès, d'une maladie bien française, la furie fiscale. Certains ont été jusqu'à proposer de taxer les avions qui survolent le pays. Encore huit jours de débats, et il faudra payer pour la lumière du jour. »

Faux-cul et aussi fou que le docteur Frankenstein. Cette image du député s'impose facilement dans l'imaginaire des téléspectateurs. La procédure parlementaire constitue une matière incompréhensible du commun des mortels. Elle est ramenée à un ensemble de termes guerriers – les débats sont toujours « enflammés » à Paris. Les montées de voix ponctuent les reportages des JT même si, tellement réduites, elles ne veulent plus rien dire. Dans le reportage du 26 octobre 2025 de TF1 cité plus haut, l'intervention dans l'hémicycle d'une députée non identifiée, sortie de son contexte et insérée au milieu d'une phrase, tombe complètement à plat : « Et regardez-vous ce matin. Regardez-vous ce matin », lance-t-elle. Sans que l'on sache à quoi cette députée faisait référence dans son argumentaire.

Le député n'est pas un personnage familier des téléspectateurs du JT, contrairement aux maires qui apparaissent régulièrement dans les reportages à 20 heures. Le maire n'est pas qu'en première ligne, il est aussi témoin de tout ce qu'il se passe sur sa commune, de l'attentat à l'accident de la route, en passant par la fermeture d'une usine. Lors de leur formation, on transmet aux journalistes le réflexe d'appeler le maire de la commune concernée par l'information qu'il a à traiter. Cet usage place le maire dans de nombreux sujets et situations. Cela lui confère un avantage indéniable à l'heure de jouer le match contre les députés.

Une confrontation artificielle entre les gentils maires et les méchants députés

Les archétypes sont si contraires entre les élus nationaux et locaux qu'une opposition médiatique ne pouvait que naître. Pour la surligner, les JT choisissent de donner la parole à des maires de petites communes. Voici une liste représentative des villes et villages dont les maires sont intervenus au cours de six semaines de JT :

- Les Vastres (Haute-Loire), 191 habitants
- Pas-de-jeu (Deux-Sèvres), 343 habitants
- Peyrusse-Vieille (Gers), 480 habitants
- Pontmain (Mayenne), 800 habitants
- Landivy (Mayenne), 1100 habitants
- Ennetières-en-Weppes (Nord), 1300 habitants
- Le Manoir (Eure), 1300 habitants
- Andancette (Drôme) 1400 habitants
- La Buisse (Isère), 3500 habitants
- Verberie (Oise), 3800 habitants
- Châteaudun (Eure-et-Loir), 13 000 habitants
- Gif-sur-Yvette, 22 000 habitants

Ces maires sont bien souvent présentés comme « sans étiquette » à l'opposé des députés liés à leur parti politique. Même si cela est faux. Le maire de Neuilly-sur-Marne, Zartoshte Bakhtiari, n'est pas sans étiquette, comme le présente TF1 (5 octobre 2025), mais Les Républicains. La maire de Calais, Natacha Bouchart, appartient au même parti (9 octobre 2025, TF1).

On a vu que les chaînes de télévision avaient le plus grand mal à retranscrire la complexité des procédures parlementaires. Elles ont choisi de le faire par l'angle de la tractation en coulisses – et donc de la dissimulation et du double jeu. TF1 utilise le 18 octobre 2025 l'image d'une partie de poker. France 2, le 26 octobre, dégaine sa série « Entre les lignes » faite de propos anonymes de responsables politiques et d'une esthétique à la *House of Cards*. « Les débats s'enlisent, chacun veut imposer sa mesure, est-ce mission impossible que de voter un budget avant la fin de l'année ? », demande France 2.

Dans ce climat de tension, les reportages sur « le terrain » sont présentés comme un bol d'air. Le 8 octobre 2025, le présentateur du 20 heures de TF1, Gilles Bouleau, introduit le reportage « Jeunes, seniors : ces initiatives de maires qui font du bien » :

« Lorsque la politique divise, lorsqu'elle laisse indifférent, qu'elle semble vaine, parfois toxique, il est urgent d'utiliser des antidotes. En voilà un très simple. Il suffit d'aller dans les très nombreuses communes où des élus de tous bords imaginent et mettent en place des solutions pour améliorer la vie de leurs concitoyens. C'est le grand format de ce 20h consacré à nos maires et à nos élus de proximité. »

Huit jours plus tard, le 16 octobre 2025, Gilles Bouleau s'enthousiasme pour les talents des maires à gérer l'argent public en opposition aux élus nationaux qui creusent le déficit, année après année. Il nous emmène dans deux villes du Haut-Rhin. « Leurs comptes sont dans le vert, comme l'immense majorité des communes. » « Les maires sont-ils d'excellents gestionnaires ? », se demande le présentateur. Vous connaissez la réponse selon TF1.

Le maire du Manoir-sur-Seine, dans l'Eure, crée un bus à pédales pour ramener les élèves de l'école (TF1, 8 octobre 2025). « Les places sont pleines. Les enfants passent un bon moment. Les parents sont les grands gagnants. » Tout le monde est heureux ! Et pour un coût de seulement 22 000 euros, dont 7000 euros à la charge de la commune. Attendez, ce n'est pas fini : c'est une entreprise locale qui a payé cette année les 7000 euros. Le bus scolaire à pédales est gratuit ! Pourvu que ça dure. Parce qu'évidemment, l'État rôde :
Daniel Bayart, maire du Manoir-sur-Seine : « C'est principalement pour les enfants. C'est pour leur expliquer qu'on peut faire mieux que de rouler avec des voitures. »
Journaliste de TF1 : « C'est à ne pas sacrifier ? »
Le maire : « Non, je ne voudrais pas. On essaiera avec mes élus de chercher ce qu'on peut faire. On fera le maximum. »

L'État devient un punching-ball. France 2, le 16 octobre 2025, consacre un sujet à l'augmentation de la taxe des ordures ménagères. Le traitement des déchets est de plus en plus taxé par l'État : 253 euros en 2022, 400 euros en 2023, 422 euros en 2025. « Une dépense qui pourrait encore s'alourdir », nous apprend le journaliste. Et pour quelle raison ? À cause du budget ! Le gouvernement « propose d'enflammer la taxe générale sur les activités polluantes, de 65 à 105 euros la tonne enfouie, + 62% répercutés sur les contribuables ». Que fera le maire de Châteauneuf-les-Martigues, Roland Mouren, face à ses administrés ? « Ils vont se plaindre, et je vais leur expliquer la raison pour laquelle ils payent plus de taxes et je dirai que c'est l'État qui nous augmente des taxes parce qu'ils ont honte de vous les faire payer directement. » Simple.

Le raisonnement est basique. Comme celui qui pose en miroir des baisses de subventions décidées par Paris et des projets abandonnés en région. Le maire d'Igny, en Essonne, Francisque Vigouroux est « extrêmement en colère » : « Les subventions de l'État, ils vont baisser le montant. De

mémoire, on était à 2 milliards, je crois qu'ils le passent à 1,2 milliard, un truc comme ça. » Passons sur les montants à la louche. Intervention du journaliste qui souhaite souligner l'ampleur du désastre : « Ah ouais, donc presque de moitié ». Oui, presque. Francisque Vigouroux a donc peur de ne pas payer les salaires des agents municipaux : « Je dégrade quoi ? La cantine, le périscolaire, la police municipale ? » Faire manger les enfants ou combattre l'insécurité. Quel dilemme cornélien !

Il est pourtant possible de proposer aux téléspectateurs une présentation digeste et fidèle à la réalité. France 2 l'a fait le 10 novembre 2025 par un reportage à Loos-en-Gohelle. Dans cette ville du Pas-de-Calais, on fait appel aux subventions de l'État pour financer les infrastructures. Le 20h de la deuxième chaîne indique à quelle hauteur le national finance la modernisation de l'éclairage public et l'installation de panneaux solaires sur le toit de l'église.

Le maire est le petit qui combat les grands. C'est David contre Goliath quand le député, lui, est Don Quichotte. Le premier remporte son combat grâce à sa malice. Le second se bat contre des moulins à vent.

Les élus nationaux ne peuvent rien contre Shein. Mais les maires, eux, luttent tous les jours contre les applications de gestion des embouteillages qui engorgent leur commune (France 2, 4 octobre 2025). La maire de Pas-de-Jeu, dans les Deux-Sèvres, présente l'aménagement routier qui oblige les poids lourds à ralentir dans sa commune. Son homologue d'Ennetières-en-Weppes, dans le Nord, dispose, quant à lui, d'une application pour faire remonter des délits routiers. Même la multiplication des résidences secondaires et la difficulté pour les locaux de se loger ne leur résistent pas. À Cancale, « un maire en guerre contre les résidences secondaires », nous présente M6, le 15 octobre 2025. Il a réservé des logements à des habitants de sa commune. Comment ? Grâce à la loi Echaniz-Le Meur. Iñaki Echaniz et Annaïg Le Meur, députés Parti socialiste et macroniste. Invisibles dans le sujet.

Conclusion

À la faveur de l'examen budgétaire, les JT ont procédé à une extension du domaine de la division. On connaissait le fossé entre le peuple et les élites, creusé par les partis extrêmes dans un intérêt électoral. Voici la distinction entre les élus du bas et ceux du haut. Il ne s'agit pas d'une simple séparation, mais d'un rapport de domination du national sur le local. Les députés – il faut y ajouter les ministres – prennent des décisions qui plongent dans les plus grandes difficultés les maires, qui, eux, au plus près du terrain, partagent les mêmes épreuves de la vie que leurs administrés.

TF1 est à la pointe de ce mouvement. Elle met en scène un match artificiel entre la bonté et la

manigance. La première chaîne présente un pays atteint d'une maladie toxique dont les maires seraient les antidotes. Tous les moyens sont bons pour souligner ce contraste. Les maires rattachés à des partis politiques deviennent des élus sans étiquette. Les lieux de tournage sont des villages et des petites villes. Les députés sont toujours présentés en posture de protestation. Les équipements municipaux sont toujours payés intégralement par les maires. La part de financement de l'État n'est jamais mentionnée, sauf à une reprise, sur France 2. Pas plus que les députés à l'origine d'une loi sur laquelle s'appuient les maires pour régler les problèmes de leur commune.

L'interdiction du cumul des mandats a permis ces présentations tronquées. Du temps des députés-maires, les JT auraient été bien en peine d'expliquer qu'un homme ou une femme politique sautait du bien vers le mal en fonction de l'endroit où il ou elle se trouvait. On ne se prononcera pas sur la nécessité de revenir sur cette vieille pratique abolie en 2014. On notera en revanche que cette analyse de plus de deux mois de JT illustre l'impasse dans laquelle se trouve la décentralisation à la française. La vie des élus locaux n'est plus résumée qu'à l'aune de l'argent versé par l'État et des difficultés que la baisse de subventions fait naître. La décentralisation n'est plus que domination.

Par cette séparation de la classe politique en deux niveaux, les JT imaginent peut-être donner la parole aux vrais élus, ceux proches de la terre, vierges de tout discours « politicien ». Ils se trompent. Les élus locaux sont organisés dans des syndicats pyramidaux, très présents dans les médias. Plusieurs du panel observé dans cette note exercent des fonctions dans ces syndicats (l'un est président de l'Union des maires de l'Essonne, une autre première vice-présidente d'Intercommunalités de France, un autre encore est à la tête du Mouvement pour le développement des villes sous-préfectures).

Le discours des associations des élus locaux contre le manque de moyens accordés par l'État a de beaux jours devant lui. Il a déjà totalement infusé dans l'opinion publique. Seuls 19% des Français interrogés par Verian pour la Fondation Jean-Jaurès et *L'Opinion*[2] jugent que l'État prête attention aux problèmes de leur commune. Ils sont aussi peu nombreux – 20% – à estimer que les médias nationaux, dont les chaînes de télévision, traitent correctement les sujets locaux. Les ingrats !

1. Stewart Chau, *Les Français et leur « commune passion »*, Fondation Jean-Jaurès, 2 octobre 2025.
2. Stewart Chau, *op. cit*.